



Pairs aidants
Pairs accompagnants
Pairs animateurs

Perfectionnement
Plaisir
Ressourcement
Accessibilité
Apprentissages
Entraide
Développement personnel
Echanges
Formation continue
Repères
Diversité
Enseignements
Projets
Soutien
Possibilités
Légitimité
Validation

LE CATALOGUE

Le catalogue est construit dans la mesure du possible en fonction des besoins des apprenants, de notre veille scientifique et en fonction des besoins des structures du Graap-Fondation et de nos partenaires externes. Il cherche à faciliter l'accès à la formation en proposant une offre de cours diversifiée, accessible au plus grand nombre. Son concept andragogique garantit un apprentissage qui peut être facilement mis en pratique.

LES PARTICIPANTS

Ce catalogue de formation continue s'adresse aux pairs aidants, aux pairs accompagnants, aux pairs animateurs qui complètent l'intervention de professionnels, ainsi qu'aux futurs pairs désirant se lancer dans une activité d'entraide. La diversité des participants et l'apport des formateurs donnent l'occasion de nourrir la formation par les savoirs, les expertises, les expériences et les différences de chacun.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire ou demander des informations auprès du secrétariat de la Formation continue:

Tél. 021 643 16 00 - formation-continue@graap.ch

ANNULATION

La direction de la Formation continue se réserve le droit d'annuler une formation dans le cas où il y aurait un nombre insuffisant de participants, notamment moins de 5 personnes, ou en cas de force majeure liée à un empêchement du chargé de cours.

ABSENCE OU EMPÊCHEMENT

En cas d'absence ou d'empêchement, le participant doit avertir le secrétariat de la Formation continue au plus vite.

ÉVALUATION

Une fiche d'évaluation du cours est distribuée en fin de formation. Les participants sont libres d'y répondre de manière anonyme. Cette évaluation permet d'améliorer les prestations de formation que nous proposons.

ATTESTATION

Une attestation de formation est délivrée aux participants présents durant la totalité de la formation.

QU'EST-CE QU'UN PAIR AIDANT ?

Le pair aidant est un membre d'une équipe vivant ou ayant vécu des problèmes psychiques. Son rôle a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration, du soutien et de l'information à des personnes qui vivent des situations similaires.

De façon générale, il a pour rôle:

- de redonner espoir à ses pairs, puisqu'il a lui-même affronté et franchi les obstacles reliés à la maladie psychique et adopté des stratégies facilitant son rétablissement ;
- de soutenir et de responsabiliser ses pairs dans la reprise de pouvoir sur leur vie et leur rétablissement ;
- d'apporter son expertise et de maintenir au cœur des préoccupations de l'équipe la réduction de la stigmatisation et la nécessité d'assurer la pleine participation des personnes.

Par les différentes tâches qui lui sont attribuées, il complète l'intervention des professionnels en fournissant des prestations dans des domaines variés, notamment dans l'accompagnement et l'animation. Les formations proposées dans cette brochure sont un moyen de valider et de légitimer son rôle, tout en développant des outils d'intervention.

PLANIFICATION DES FORMATIONS 2019

**Le processus
de rétablissement
et l'expertise des pairs**



**Jeudi
14 mars
9h - 12h**

**Jeudi
18 avril
14h - 16h**



**La codépendance
et l'entraide dans
l'accompagnement**

**Développer
le pouvoir d'agir**



**Jeudi
27 juin
10h - 12h**

**Mardi
17 septembre
9h - 12h**



**Gérer un groupe
d'animation**

La confidentialité



**Jeudi
26 septembre
14h - 16h**

Le processus de rétablissement et l'expertise des pairs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se repérer dans le processus de rétablissement.

Adapter l'intervention en fonction de chaque étape du processus.

S'approprier son expérience pour que son expertise puisse contribuer au rétablissement-résonance.

CONTENU DE LA FORMATION

Les étapes et les composantes du rétablissement, les interventions adaptées, le bien-être.

MÉTHODE

Exposé, échanges, témoignage d'un pair praticien en santé mentale.

ANIMATION

Carole Mock, pair praticienne; Murielle Vial, assistante sociale.

La notion de rétablissement (recovery) comme processus d'amélioration de la santé et de la vie des personnes concernées par la maladie psychique et comme nouvelle philosophie du soin et de l'accompagnement a émergé. Elle est porteuse de dispositifs innovants et assure une intervention adaptée, où les pairs avec leur expertise ont une place spécifique. La résonance facilite la construction des liens et, en même temps, elle est un reflet émotionnel à gérer pour poursuivre son rôle d'accompagnant sur le long terme.

DATE ET HORAIRE

Jeudi 14 mars 2019, 9h - 12h.

LIEU

Graap-Fondation, Borde 25, Lausanne.

PRIX

En interne, pris en charge par le Graap-Fondation.

Participants extérieurs, 30 fr. ou arrangement en fonction des possibilités financières.

INSCRIPTION

Tél. 021 643 16 00 ou formation-continue@graap.ch.

La codépendance et l'entraide dans l'accompagnement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mieux comprendre les mécanismes de la codépendance pour s'ancrer dans l'entraide.

Identifier ses responsabilités et respecter ses limites et celles liées à son rôle.

Maintenir son positionnement d'ouverture pour évoluer et pour mieux soutenir.

CONTENU DE LA FORMATION

Développement de la notion de codépendance. Sortir de la responsabilité de l'autre et se positionner pour s'épanouir et faire confiance aux ressources de la personne accompagnée.

MÉTHODE

Apports d'éléments pratiques, échanges entre les participants, témoignage.

ANIMATION

Richard Joray, formateur d'adultes ; Agnès Banyangiliki, intervenante sociale.

La codépendance est un mode relationnel qui implique de satisfaire des demandes et des besoins de l'autre au détriment de ses propres besoins. Elle met les accompagnants dans des postures pas simples à vivre et les oblige à se réinterroger sur leurs limites et celles de leur rôle. C'est l'occasion de remettre l'entraide au cœur de l'accompagnement.

DATE ET HORAIRE

Jeudi 18 avril 2019, 14h - 16h.

LIEU

Graap-Fondation, Borde 25, Lausanne.

PRIX

En interne, pris en charge par le Graap-Fondation.

Participants externes, 30 fr. ou arrangement en fonction des possibilités financières.

INSCRIPTION

Tél. 021 643 16 00 ou formation-continue@graap.ch.

Développer le pouvoir d'agir

Une posture d'accompagnant en relation d'aide

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Rendre les personnes actrices de leur vie et autodéterminées, les accompagner vers l'autonomie, respecter leurs choix. Faire «avec» et non «à la place de», pour qu'une innovation puisse venir de la personne et lui permettre de dépasser les difficultés importantes pour elle, dans son contexte. Etre curieux, une piste pour mobiliser les ressources.

CONTENU DE LA FORMATION

Définition collective du problème, partenariat et recherche partagée de solutions possibles, socialisation du problème. Le projet au centre, les ressources à disposition et la mise en réseau.

MÉTHODE

Exposé, exercices pratiques, échanges entre les participants.

ANIMATION

Danilo Castro, chef du Service d'entraide sociale.

La pratique axée sur le rétablissement met en avant le droit des personnes concernées par la maladie psychique à l'autodétermination et le droit d'exercer un contrôle personnel, de prendre des décisions, d'apprendre et de s'épanouir par l'expérience. C'est l'innovation individuelle et collective qui est préconisée. L'écoute active et la curiosité sont les bases pour développer le pouvoir d'agir.

DATE ET HORAIRE

Jeudi 27 juin 2019, 10 h - 12 h.

LIEU

Graap-Fondation, Borde 25, Lausanne.

PRIX

En interne, pris en charge par le Graap-Fondation.

Participants externes, 30 fr. ou arrangement en fonction des possibilités financières.

INSCRIPTION

Tél. 021 643 16 00 ou formation-continue@graap.ch.

Gérer un groupe d'animation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les bases de l'animation d'un groupe pour favoriser une dynamique de groupe constructive pour des activités d'animation ou citoyennes.

CONTENU DE LA FORMATION

Sensibilisation aux techniques d'animation, positionnement dans son rôle et son style d'animation, délimitation du cadre, notamment le but du groupe, gestion de situations difficiles (absence, retrait d'un participant, prise de place importante, etc.).

MÉTHODE

Réflexion et échanges, analyse de situation.

ANIMATION

Victoria Pais Demarco-Chablaix, animatrice socioculturelle.

Un groupe dynamique est composé de personnes qui échangent et qui sont en relation. Une dynamique de groupe s'installe lorsque chaque participant contribue aux buts du groupe et apporte ses talents. Le rôle de l'animateur est d'installer cette dynamique ou de favoriser une dynamique constructive permettant de mettre en lien les participants et, parfois, les personnes de la communauté environnante.

DATE ET HORAIRE

Mardi 17 septembre 2019, 9 h - 12 h.

LIEU

Graap-Fondation, Borde 25, Lausanne.

PRIX

En interne, pris en charge par le Graap-Fondation.

Participants externes, 30 fr. ou arrangement en fonction des possibilités financières

INSCRIPTION

Tél. 021 643 16 00 ou formation-continue@graap.ch.

La confidentialité

Une exigence pour assurer la confiance dans la relation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer les bases pour l'échange, la récolte, la communication, la transcription d'informations personnelles, afin de respecter la protection de la vie privée, se doter d'éléments juridiques pour guider notre bon sens.

CONTENU DE LA FORMATION

Sensibilisation à la confidentialité et aux lois qui la régissent, détermination des limites de la protection de la vie privée, développement du principe de la proportionnalité, du principe de transparence, etc.

MÉTHODE

Exposé théorique, analyse de situation, échanges entre participants.

ANIMATION

Richard Joray, formateur d'adultes.

Le droit à une vie privée protégée des regards extérieurs et des intrusions est un droit humain reconnu. Chacun peut ainsi décider de l'image qu'il lui paraît souhaitable de donner de lui-même. En tant qu'accompagnant, le lien de confiance qui se tisse est un apport important dans la relation d'aide qui s'installe, et le respect de ce qui est échangé paraît primordial. Cependant, les lois et le bon sens nous guident quand des éléments lourds nous sont confiés.

DATE ET HORAIRE

Jeudi 26 septembre 2019, 14h - 16h.

LIEU

Graap-Fondation, Borde 25, Lausanne.

PRIX

En interne, pris en charge par le Graap-Fondation.

Participants externes, 30 fr. ou arrangement en fonction des possibilités financières.

INSCRIPTION

Tél. 021 643 16 00 ou formation-continue@graap.ch.

GRAAP-FONDATION

Lausanne
Prilly
Montreux
Yverdon
Nyon

Informations et inscriptions

Secrétariat de la Formation continue
Rue de la Borde 25
Case postale 6339
1002 Lausanne

Tél. 021 643 16 00
formation-continue@graap.ch
www.graap.ch

Nous trouver

Depuis la gare de Lausanne, prendre le métro M2 jusqu'à l'arrêt « Riponne-Béjart ». Prendre ensuite le bus n°8, dont l'arrêt se trouve au-dessus de la place de la Riponne. Arrêt « Grande-Borde ». Traverser le passage piéton, puis descendre sur 20 mètres.

